



« Le Chabot »

Association de Protection Rivière Ariège

Nouveau projet de gravière à Saverdun

Observations à l'enquête publique pour le renouvellement et la création d'une exploitation d'1 million de tonnes / annuelle de granulats d'une carrière alluvionnaire par les « Ets. Siadoux ».

L'Association de Protection de la Rivière Ariège « Le Chabot »

1 – Présentation du cadre général :

Ce nouveau projet a pour but de renouveler et d'étendre une carrière alluvionnaire des Ets. Siadoux-Colas située à Saverdun. Cette nouvelle demande s'inscrit dans une **augmentation forte d'extractions** afin de porter la capacité de production du site à **1 million de tonnes annuelles**, capacité jamais encore demandée, qui amorce une nouvelle course à la production effrénée rendue possible par la modification, par le Préfet de l'Ariège, du schéma départemental des carrières qui supprime les objectifs :

- de réduction de la part des prélèvements de graves alluvionnaires,
- de rééquilibrage des extractions de matériaux vers la roches massives.

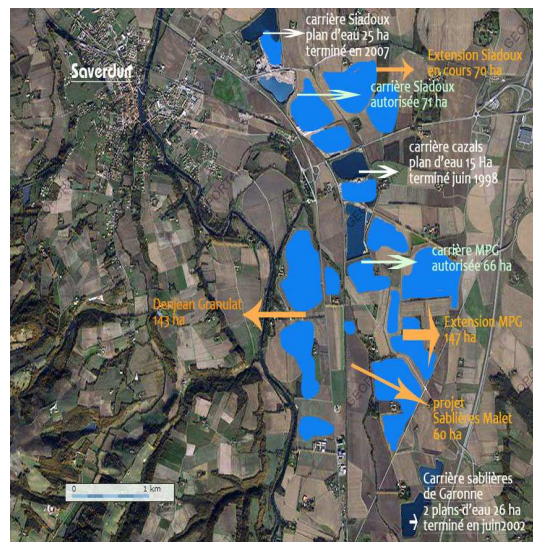
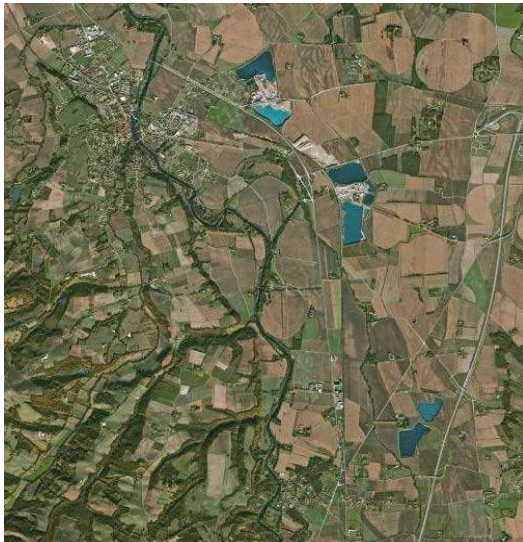
L'Ariège exploite déjà actuellement les graves à raison d'une proportion de 80% d'alluvionnaires contre 20% issus de roche massive.

Ce Schéma fait actuellement l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Toulouse par les associations « Le Chabot » et « FNE Midi Pyrénées ». Dans l'attente du rendu du jugement, la prudence recommanderait de surseoir à toute nouvelle autorisation.

Cette course à la production entraîne une modification importante de l'environnement proche de Saverdun. La surface de carrières est actuellement de 500 ha. Ce nouveau projet de 95ha en renouvellement + 65ha d'ouverture de carrière, conjugué aux nouvelles demandes en cours dont le projet de la Société Malet à Calmont de 220ha va porter la surface de carrières dans le proche environnement de Saverdun à 800ha, l'équivalent de 800 terrains de Football !

Les conséquences de l'augmentation de carrières de taille de plus en plus importantes sont de plusieurs ordres :

- **L'inadéquation des installations ferrées existantes et des projets de développement du ferroviaire.**
- La multiplication des lacs et donc une plus grande surface laissée à nu de la nappe d'accompagnement de l'Ariège et les dangers que cela représente.
- L'abaissement de la capacité de la nappe et en conséquence principale l'affaiblissement de son rôle principal de soutien d'étiage.
- La multiplication de remblaiement par des inertes, 45 ha pour MPG, 55ha pour Malet Montaut et ici quelques ha pour Siadoux-Colas.
- La multiplication des nuisances sonores et environnementales par le transport notamment.
- La perte de terrains agricoles.



Le secteur de Saverdun-Montaut tel qu'il est aujourd'hui et tel qui sera dans 30 ans si les exploitations sont acceptées.

2 - Présentation de la demande :

Le pétitionnaire exploite le tout venant afin de fabriquer du béton prêt à l'emploi et des granulats. Le projet d'extension de la carrière ainsi que l'augmentation de production sont les arguments des Ets Siadoux pour justifier la contrepartie de l'investissement dans un embranchement ferré.

L'extraction se fera à ciel ouvert, en 5 étapes sur deux zones distantes. La zone nord, la plus éloignée du centre de concassage, sera exploitée avec des engins, pelle et chargeur. Dans la zone sud l'installation du tapis de transport permettra l'utilisation de l'excavateur.

Le projet présente une phase de réaménagement final de 163ha (incluant Rouan) comprenant des zones de loisir détente, de nature, d'agriculture, d'industrie et artisanale.

Le site du projet est entouré de maisons isolées pour la plupart mais attenantes aux limites du projet, avec toutefois à l'Ouest le lotissement Auriol, récent, situé à 50m !



3 - Présentation des points négatifs :

Le dossier présenté, soulève beaucoup d'interrogations par son manque de descriptions des actions à réaliser et des modifications que celles-ci vont entraîner par l'extension et le renouvellement de cette carrière.

-En premier, l'objectif de la forte augmentation de la production ainsi que de l'extension est donnée par la volonté d'investir dans le transport Ferré. Mais dans tout le

dossier il n'y a AUCUNE étude de faisabilité, AUCUNE indication sur le mode de fonctionnement de cet embranchement ferré. Par ailleurs, pour rebondir sur un deuxième point complètement absent, le bruit généré par un tel système n'est pas abordé.

-Cette demande de forte augmentation de production va augmenter la convoitise des autres carrières déjà présents autour de Saverdun alors que la seule ligne ferrée existante n'est pas en capacité de transporter les granulats que vont produire les projets en cours. Le seul moyen actuellement est d'utiliser les camions et ainsi d'augmenter le trafic, les nuisances et les risques attenants **sans respecter le cadre du schéma départemental des carrières de l'Ariège.**

-Sur le bruit ; le site étant déjà aménagé dans sa partie Sud, on peut s'étonner qu'il n'y ait pas eu de campagne de mesure ou la moindre simulation ? La division en deux de l'exploitation va engendrer du trafic de camions pour acheminer le tout venant de la Zone Nord au Sud. Le point nodal se situera à proximité immédiate du hameau Auriol.

-Cette relance de la course à la consommation a un impact fort sur l'environnement. Comme le montre le tableau ci-dessous présenté page 46 de l'étude d'impact. En comparant sur 7 ans et avant l'explosion des demandes de carrières il est constaté une diminution de la capacité de la nappe sur tous les points de mesure excepté 2 points. Cette diminution est d'autant plus forte que le premier relevé a été effectué en étiage sévère et que le second correspond à une situation de fin de hautes eaux. Par ailleurs, on note dans le document présenté l'absence d'étude d'impacts cumulés sur l'aquifère pendant la durée d'exploitation, ainsi que l'évaluation de l'évaporation d'eau (3 500m³ /an / ha). Il manque aussi la consommation d'eau : notre calcul donne environ 1 million de m³/an.

Si on se réfère à la projection dans 30 ans, ci-dessus, on peut s'inquiéter sur le rôle de soutien d'étiage de la nappe à cette échéance par la multiplication effrénée des exploitations à forte capacité ainsi que les dangers que toutes ensembles font courir à la ressource en eau du secteur.

Les relevés effectués en novembre 2001 par Ectare (chiffres en italiques), dans un contexte de basses eaux lié à une fin d'été et un automne très secs, ainsi que ceux réalisés en juillet 2008 par GéoPlusEnvironnement (chiffre en normal), dans un contexte de fin de hautes eaux donnent les résultats suivants (Cf. Figures. 14 et 15) :

n°	Emplacement	Cote en m NGF du TN	Profondeur d'eau par rapport au TN en 2001 en m	Profondeur d'eau par rapport au TN en 2008 en m	Δ entre 2001 et 2008	Utilisation de l'ouvrage mesure
1	SD4	243	5,00	-	-	sondage
2	SD5	242,5	8,15	-	-	sondage
3	SD2	243 / 237,5	5,95	-	-	sondage
4	SD3	242	5,90	-	-	sondage
5	La Vitarelle	243	7,00	-	-	AEP/jardin/habitation non raccordée au réseau AEP
6	lac Ginestière	243	4,40	-	-	lac
7	piézomètre	246,8	6,30	-	-	piézomètre
8	champs	247	5,50	5,47	0,03	irrigation
9	Garustel	247,5	5,60	5,39	0,21	jardin
10	Vernesès	245,5	4,90	-	-	jardin
11	Vernou	244,7	5,80	5,36	0,44	béteil/jardin
12	Fourcade	251,3	5,00	4,18	0,82	jardin
13	La Cabane	248	6,30	-	-	béteil/jardin
14	Pegulier	251	6,30	-	-	non utilisé
15	Lairna	248	5,90	5,16	0,74	non utilisé
16	champs	252,5	5,30	4,25	1,05	irrigation
17	Périès	245	7,70	7,40	0,30	béteil/jardin/usage domestique
18	Caucou	239,5	6,20	5,86	0,34	?
18 bis	Caucou	-	-	5,50	-	?
19	RD 229	240	7,30	7,21	0,09	AEP/jardin/habitation non raccordée au réseau AEP
20	Lassentiat	237,5	7,35	-	-	AEP/jardin/habitation non raccordée au réseau AEP
21	SD1	239,5	7,00	7,32	-0,32	piézomètre
22	champs	239,7	6,95	-	-	irrigation
23	puits	235	4,00	-	-	-
24	puits	231	2,75	-	-	jardin
25	puits	231	2,25	2,44	-0,19	jardin
26	Lambège	236,7	5,70	-	-	jardin
27	Labade	232	5,00	4,69	0,31	béteil/jardin/usage domestique
28	La Parre	233	7,15	6,75	0,40	AEP/jardin/habitation non raccordée au réseau AEP
29	La Trille	228	3,30	3,14	0,16	jardin/usage domestique
30	Péloque	236,5	6,30	-	-	béteil
31	Canals	237	-	7,76	-	Nouveau piézomètre
32	Canals	236,5	-	7,20	-	piézomètre
33	Devant Larlenque	243,2	-	7,50	-	Nouveau piézomètre
34	Devant Larlenque	242,3	-	6,90	-	Nouveau piézomètre

GeoPlusEnvironnement N° R0802120 & R0905307 - TOME 3 41

-Le pétitionnaire nous présente comme un des atouts son projet de réaménagement. C'est en fait un ensemble de Lacs de 135ha « noyé » autour d'autres lacs. L'intérêt de cession de terrains n'est plus aussi probant. La difficulté de cession est déjà présente comme le confirme déjà la photo ci-dessous.

Photographie de la partie centrale du site des Ets. Siadoux



Une autre inquiétude du projet d'aménagement, comme le montre la photo ci-dessous, une partie proposée à l'agriculture avec un trou de 20m de profondeur sans terre végétale !



-Le projet du pétitionnaire propose une minime zone de remblai capacité 300 000m³. Pour autant, c'est une pratique existante sur le site : « Actuellement le site reçoit déjà un apport de 10 000 m³/an sans autre publicité » (page 46) avec une possibilité d'accroître cette capacité. Dans ce cadre, on ne comprend pas pourquoi il ne remet pas son projet dans le contexte de Saverdun. En tenant compte des autres sites, Malet 50ha, Denjean 45ha, MPG et maintenant les Ets. Siadoux on peut légitimement penser que la capacité du département à fournir des inertes est déjà dépassée. Cela ne va-t-il pas encourager l'enfouissement de matériaux qui auraient pu être recyclés?

-Dernier point de discordance au niveau du phasage. Nous avons noté trois phases à contre sens, 5B, 6A et 0 qui vont provoquer des colmatages par les fines.

4 - conclusions

La multiplication des surfaces exploitées sur des gisements de forte puissance, le rythme actuel des demandes d'ouverture de nouvelles gravières se soldera, s'il est poursuivi, par une extraction massive de matériaux nobles de type granulats alluvionnaires qui laissera peu de place à la possibilité pour les générations futures (y compris évidemment au delà du prochain siècle) d'avoir toujours accès à cette richesse naturelle elle-même "épuisable".

Trop d'incertitudes sur le transport rail, la multiplication des lacs, la multiplication d'enfouissement considérable de déchets « inertes », l'absence d'étude de nuisance sonore et la disparition de terres à fort potentiel agricole, autant d'éléments qui plombent les propositions socio-environnementales mis en avant par les Ets. Siadoux.

Pour ces raisons et réserves évoquées précédemment, l'Association « Le Chabot » de Protection de la Rivière Ariège émet un **avis négatif** à l'enquête Publique de renouvellement et d'extension du nouveau projet de gravière sur la Commune de Saverdun.

Varilhes le 28 juillet 2010

Pour APRA « le Chabot »

Philippe Etienne